

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU
19 Octobre 2020**

PRESENTS

- ❖ M. ANDRIEUX Michel
- ❖ M. ROY Jean-Marie
- ❖ M. DEFONTAINE David
- ❖ Mme SAIVRES Nicole
- ❖ Mme AUGÉIX Aurélie
- ❖ M. LACOURARIE Romain
- ❖ Mme PICARD Marie-Noëlle
- ❖ MME BOURLEAU Magali
- ❖ M THOUVENIN Nicolas
- ❖ M. David AUFORT

Excusés : Pascal BRUNERIE – Laurent VIALLE – Sébastien DOURNOIS – Valérie CHARLES

Absente : Catherine TEULIERES

- **PACTE DE GOUVERNANCE DE GRANDANGOULEME**

M. ANDRIEUX a fini de compléter le questionnaire ce matin, et il a été transmis au GrandAngoulême (voir le document dans son intégralité en PJ)

Ci-dessous le lien de la vidéo de l'AMF sur le rôle des communes et de l'intercommunalité

https://www.youtube.com/watch?v=7bNb_FibIxc

- **GROUPE DE TRAVAIL DE GRANDANGOULEME**

Voir document en PJ

- **PARTICIPATIONS DE LA COMMUNE AU FRAIS DE RESTAURATION ET GARDERIE SCOLAIRES DE LA MATERNELLE DE GARAT**

M. le Maire rappelle que la commune de Garat a repris au 1^{er} septembre 2019 la gestion de la restauration et garderie scolaires, anciennement déléguée à l'amicale laïque de Garat. Les communes de Bouëx, Dirac et Garat subventionnaient l'amicale laïque selon un certain nombre de critères approuvés en temps et en heure avec ladite association.

Aujourd'hui les 3 communes doivent déterminer les modalités de répartition de ces dépenses, à savoir

- **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT** réparties au prorata des enfants scolarisés de chaque commune fréquentant chaque service
- **DEPENSES D'INVESTISSEMENT** réparties au prorata de la population de chaque commune

Cette répartition correspondant à celle déjà appliquée pour les dépenses liées au fonctionnement de la maternelle

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide la proposition de répartition des frais engagés pour la restauration et garderie scolaires, telle que présentée ci-dessus

- **REPAS DES AINÉS**

M. le Maire rappelle à l'assemblée qu'en raison de la COVID19 le repas des aînés n'a pu se faire cette année et compte tenu de l'évolution de la pandémie, il est peu probable qu'un repas puisse être organisé en 2021.

Marie-Noëlle propose que des chocolats soient offerts pour Noël à toutes les personnes qui auraient pu participer à ce repas. La distribution se fera par les élus

A l'unanimité, le conseil valide cette proposition.